

Note de présentation brève et synthétique

COMPTE FINANCIER UNIQUE 2023

Budget annexe

Service Enfance Jeunesse Mirevalais S.E.J.M.

Le Service Enfance Jeunesse Mirevalais (SEJM) a été créé le 1er janvier 2018. Il a pour objectif d'assurer la cohérence, la continuité et la complémentarité entre les services et les équipements qui accueillent les Mirevalais. Il regroupe les structures suivantes :

- La crèche « les Bambins de la Gardiole » associative intercommunale entre Mireval et Vic la Gardiole
- Le relais petite enfance (RPE) intercommunale.
- Les accueils de loisirs périscolaires et extrascolaires de 3 à 10 ans.
- L'accueil de loisirs périscolaires et extrascolaires de 11 à 17 ans.
- Conseil municipal des jeunes
- La ludothèque

Ce budget n'a qu'une section de fonctionnement.

A la clôture de l'exercice 2023, le compte financier unique du budget annexe fait apparaître un résultat positif global de 120 017.32€.

Dépenses de fonctionnement : 780 691.12€

Recettes de fonctionnement : 836 559.87€

LIBELLE	FONCTIONNEMENT	
	DEPENSES	RECETTES
Résultats reportés 2022		64 148.57€
Opérations de l'exercice 2023	780 691.12€	836 559.87€
TOTAUX 2023	780 691.12€	900 708.44€
<i>Résultat de clôture 2023</i>		120 017.32€

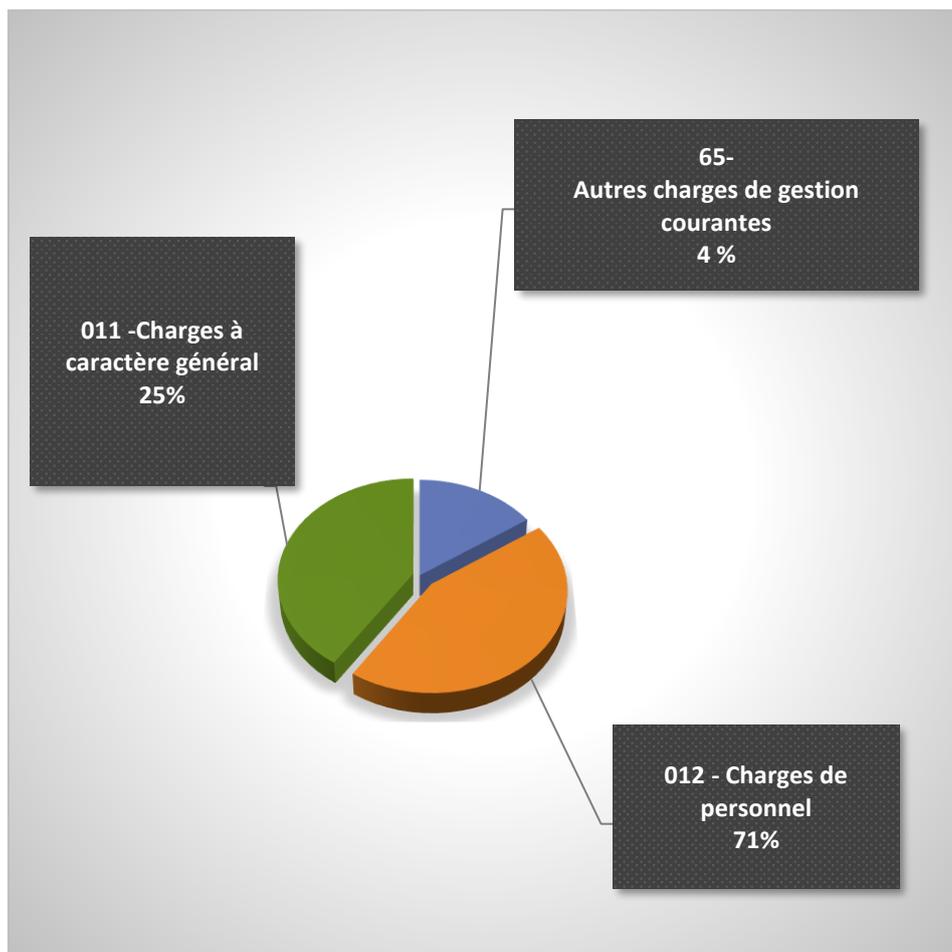
Accusé de réception en préfecture
034-213401599-20240418-24-010-AI
Date de télétransmission : 18/04/2024
Date de réception préfecture : 18/04/2024

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES de Fonctionnement		REALISÉ 2023
011	Charges à Caractère Général	197 949.71€
012	Charges de Personnel	560 000.00€
65	Autres Charges Gestion Courante	22 741.41€
TOTAL Dépenses de fonctionnement 2023		780 691.12€

- Chapitre 011 : Charges à Caractère Général : Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les dépenses de la restauration scolaire, des accueils de loisirs, de la ludothèque, du conseil municipal des jeunes et des transports.
- Chapitre 012 : Charges de Personnel : Ce chapitre regroupe toutes les dépenses de personnel pour l'exercice 2023.
- Chapitre 65 : Autres Charges Gestion Courante : Il concerne le règlement des créances admises en non-valeur ou éteintes, et du reversement de l'excédent des budgets annexes.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : 780 691.12€



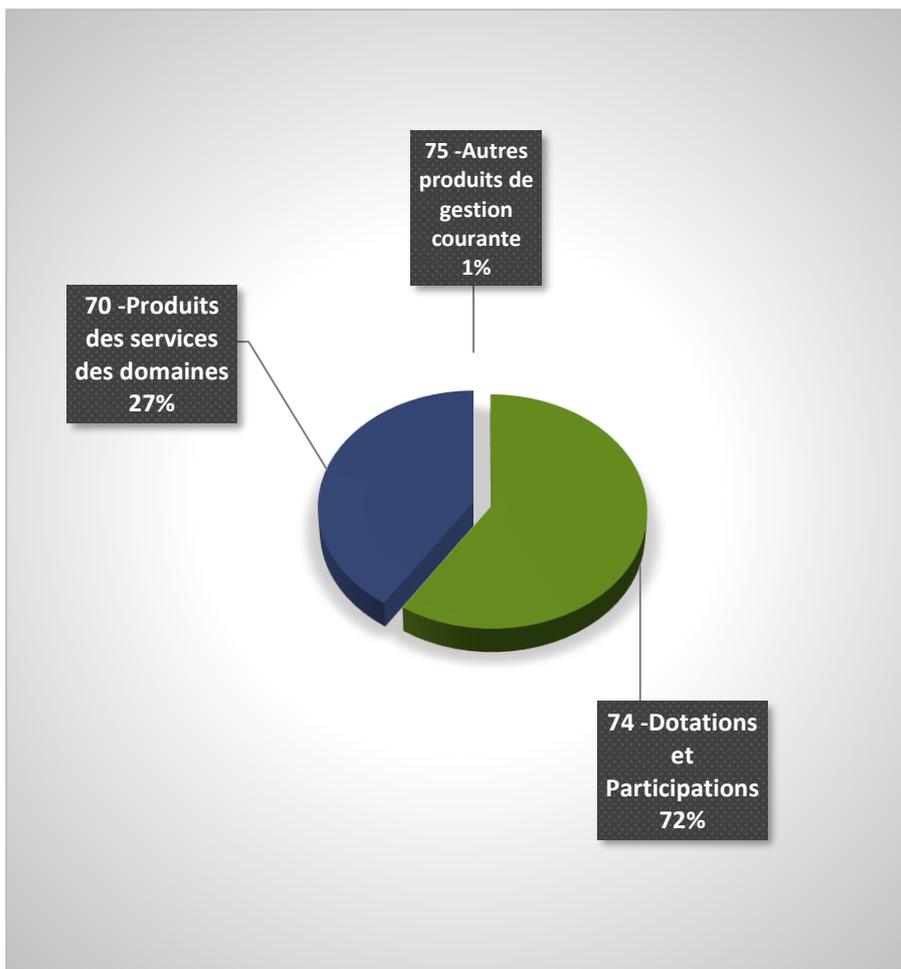
Accusé de réception en préfecture
034-213401599-20240418-24-010-AI
Date de télétransmission : 18/04/2024
Date de réception préfecture : 18/04/2024

RECETTES DE FONCTIONNEMENT :

RECETTES de fonctionnement		REALISÉ 2023
70	Produits des Services des Domaines	227 482.36€
74	Dotations et Participations	606 463.41€
75	Autres produits de gestion courante	2 614.10€
TOTAL Recettes de Fonctionnement 2023		836 559.87€

- **Chapitre 70** : Produit des Services des Domaines : Ce chapitre représente l'encaissement de la participation des familles pour la restauration scolaire, les accueils de loisirs et les séjours.
- **Chapitre 74** : Dotations et Participations : Le versement de la subvention de la commune pour 484 190€ et le versement participatif de la Caisse d'allocations familiales CAF 121 482€.
- **Chapitre 75** : Autres produits de gestion courante : Ce chapitre concerne les titres émis pour les impayés de l'accueil du centre de loisirs et la restauration scolaire.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 836 559.87€



Accusé de réception en préfecture
034-213401599-20240418-24-010-AI
Date de télétransmission : 18/04/2024
Date de réception préfecture : 18/04/2024